



ORGANISATION DES ACCUEILS DE LOISIRS POUR L'ANNEE 2023-2024

Chers parents,

A compter de la rentrée scolaire, les travaux du nouveau restaurant scolaire, de l'extension de l'école et de la bibliothèque vont débiter. Veuillez tenir compte des changements concernant les accueils de loisirs pour cette année 2023-2024.

LIEU DE DEPOSE ET DE RECUPERATION DES DIFFERENTS ACCUEILS

Périscolaire du matin 7h20-8h20 :

L'accueil du matin se fera par la porte principale de l'école maternelle (flèche jaune).

Pour les personnes en poussette et les personnes à mobilité réduite, l'accès sera possible par le portail du Ménard et le portail principal des élémentaires pour accéder aux lieux d'accueils.

Le portail côté impasse du Ménard sera ouvert uniquement le matin dès l'ouverture de l'école (8h10)

Périscolaire du midi 11h35-12h30 / 12h30-13h30 :

La récupération et l'accueil des enfants se feront par le portail principal de la cour des élémentaires **pour les maternelles et les élémentaires** (flèche verte).

En cas de pluie, nous vous invitons à utiliser la sonnette pour prévenir les animateurs de votre arrivée.



Sieste 13h00 :

Pas de changement, l'accès se fera toujours par la porte de la salle de motricité à 13h00.

Périscolaire du soir 16h30-18h30 :

Pour les maternelles, l'entrée des parents se fera par la porte principale de l'école maternelle et vous permettra d'accéder au lieu d'accueil via le couloir central. (Flèche jaune)

Pour les élémentaires, les enfants seront restitués par le portail principal de la cour des élémentaires. (Flèche verte)

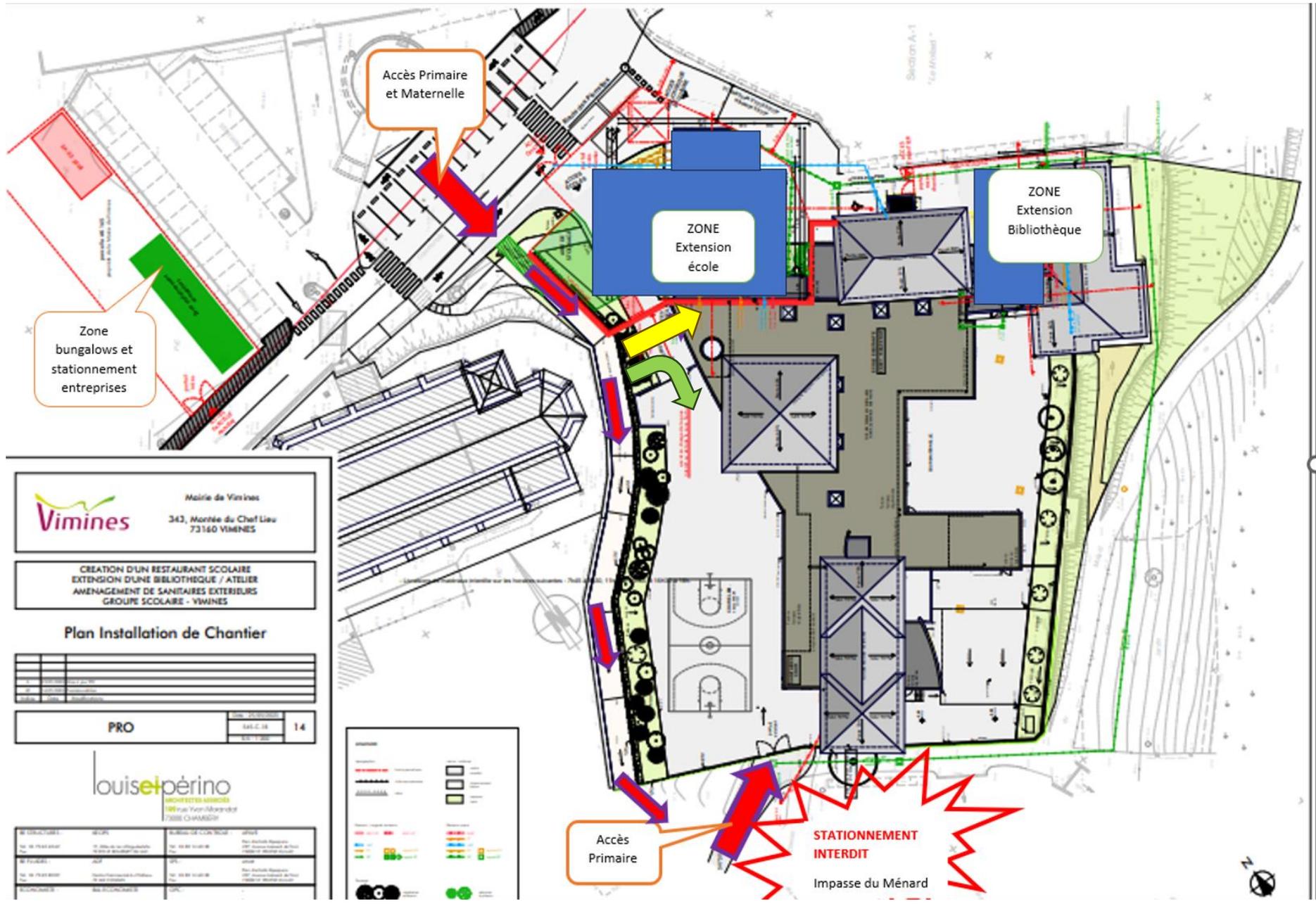
En période hivernale ou en cas de mauvais temps, l'entrée des parents se fera par la porte principale de l'école maternelle pour tous les enfants.

Cela vous permettra d'accéder au lieu d'accueil via le couloir central. (Flèche jaune)

Pour les personnes en poussette et les personnes à mobilité réduite, l'accès sera possible par le portail du Ménard et le portail principal des élémentaires pour accéder aux lieux d'accueils.

Nous vous rappelons de bien vous présenter à l'animateur qui s'occupe du pointage pour éviter tout problème de facturation.

1. LIEUX DE DEPOSE ET DE RECUPERATION DES DIFFERENTS ACCUEILS (carte)



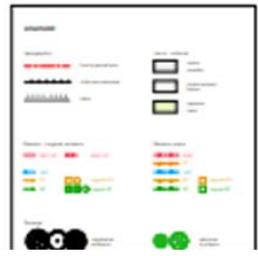
Vimines
Mairie de Vimines
343, Montée du Chef Lieu
73160 VIMINES

CREATION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE
EXTENSION D'UNE BIBLIOTHEQUE / ATELIER
AMENAGEMENT DE SANITAIRES EXTERIEURS
GROUPE SCOLAIRE - VIMINES

Plan Installation de Chantier

PRO 14

louis et pèrino
INGENIEURS ASSOCIES
1000 rue Jean-Baptiste
73000 CHAMBRON





2. CIRCULATION AVEC LES TRAVAUX

La circulation piétonne est signalée par le fléchage rouge sur la carte.

Nous demandons à tous les parents de respecter les zones de stationnement autorisés et le dépose minute reste accessible durant la durée des travaux.

Nous vous rappelons qu'aucun véhicule n'est autorisé à passer et/ou stationner dans l'impasse du Menard.

(Sauf accès aux riverains et aux enseignants)

ATTENTION : L'accueil de certaines classes se déroulera dans cette même impasse dès 8h10.

Nous comptons sur votre civisme et sur votre patience durant la durée des travaux.

Si vous rencontrez des difficultés de stationnement, nous vous rappelons que des places de parking sont disponibles à 200m au niveau des salles des fêtes.

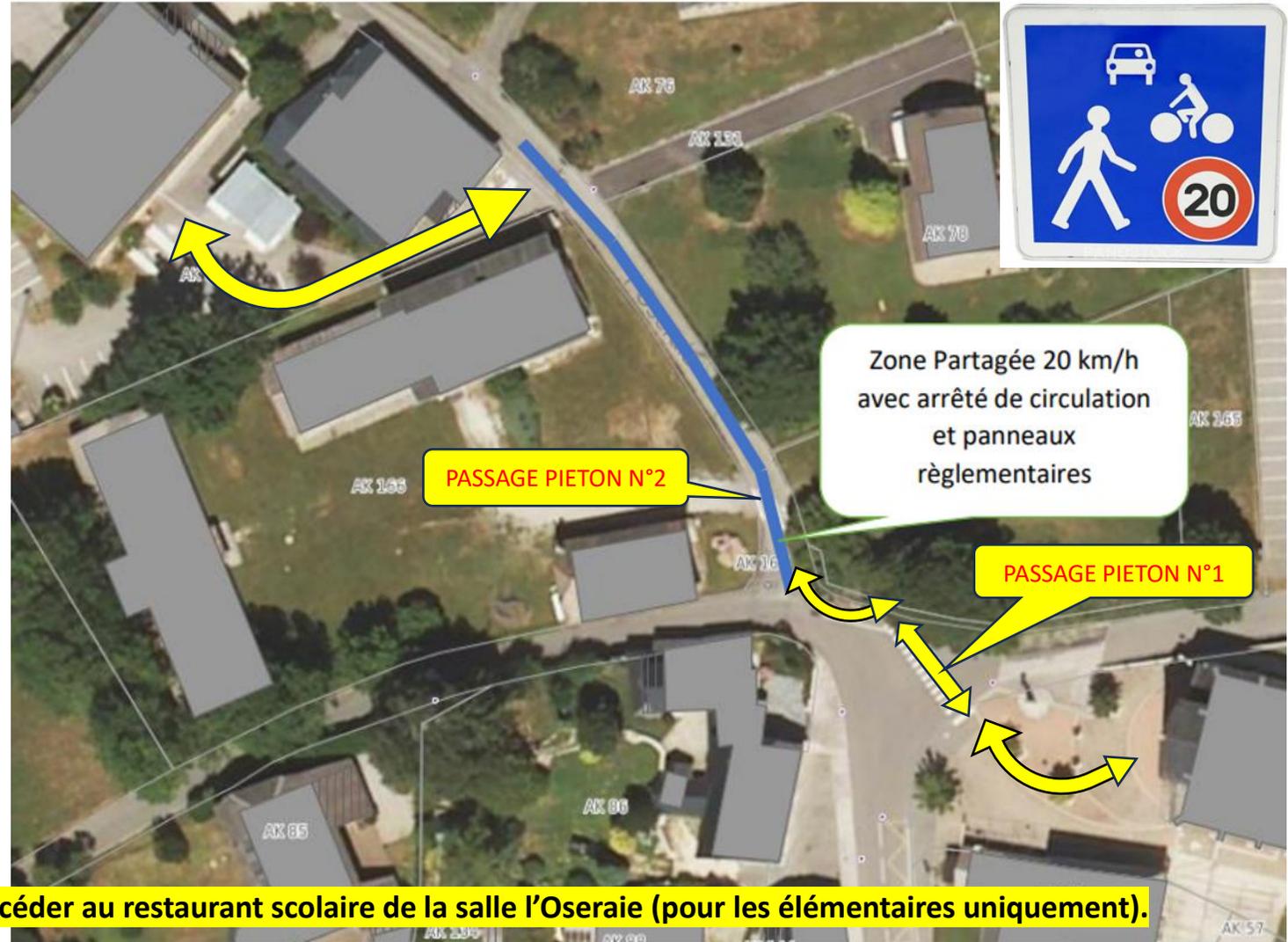
3. RESTAURANT SCOLAIRE

a) Organisation des différents services du restaurant scolaire

L'organisation du service de restaurant scolaire restera le même que l'année précédente.

- **Le Groupe 1** composé de la classe de Mme Canet (classe 6) et Mme Vallin (classe 10) mangera de **11h35 à 12h35 au restaurant scolaire des maternelles (à côté de la classe 10)** puis les enfants iront en sieste avant de reprendre le temps scolaire.
- **Le Groupe 2** composé de la classe de Mr Brune (classe 8) et Mme Bonnel (classe 9) sera en d'activité de 11h35 à 12h35 puis il mangera de **12h35 à 13h35 au restaurant scolaire des maternelles (à côté de la classe 10)**.
- **Le Groupe 3** composé de la classe de Mme D'Ambrosio (classe 7), de Mme Simon (classe 5) et de la classe de Mme Fortin (classe 2) mangera de **11h35 à 12h35 au restaurant scolaire situé en salle l'Oseraie** puis les enfants iront en temps d'activité de 12h35 à 13h35 avant de reprendre le temps scolaire.
- **Le Groupe 4** composé de la classe de Mme La Mendola/ Mr Brachet (remplacement classe 1), de Mme Arnaud (classe 3) et de la classe de Mme Cason (classe 4) sera en temps d'activité de 11h35 à 12h35 et il ira mangera de **12h35 à 13h35 au restaurant scolaire situé en salle l'Oseraie**.

b) Les trajets



Voici le trajet pédestre pour accéder au restaurant scolaire de la salle l’Oseraie (pour les élémentaires uniquement).

Petite nouveauté : la ligne bleue devient une zone partagée à 20km/h maximum et avec une priorité aux piétons.

Nous vous rappelons également que pour la sécurité de vos enfants et de tous, la vitesse au sein du chef-lieu est de 30km/h.